

● (1450)

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

LE TRANSPORT DE MINISTRES À DES RÉUNIONS POLITIQUES DANS DES AVIONS DE L'ÉTAT

M. Graig Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Comme le ministre sans portefeuille est aujourd'hui à Portage la Prairie, où il s'est rendu dans un avion du gouvernement pour assister à une réunion politique au nom du parti libéral du Manitoba, le premier ministre suppléant peut-il nous dire si le gouvernement a toujours pour politique de permettre aux ministres d'assister à des réunions politiques aux frais des contribuables, et si les avions du gouvernement vont maintenant voler sous le nom d'Air Horner au lieu de Air Lang?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je suis bien content de voir que mes honorables amis de l'opposition n'aiment pas voir le ministre sans portefeuille dans l'Ouest canadien. C'est une indication qu'il a fait un très bon coup quand il s'est joint aux rangs du gouvernement, et je suis tout à fait sûr que l'honorable ministre suit toutes les directives du gouvernement relatives à l'utilisation des avions.

[Traduction]

M. Stewart (Marquette): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au leader du gouvernement à la Chambre. Le gouvernement a-t-il l'intention de tenir le vote de troisième lecture sur le bill concernant la conversion au système métrique à une date où le ministre sans portefeuille pourra être là, afin que nous sachions quelle est sa position à l'égard de ce bill?

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA CAST NORTH AMERICA, DE MONTRÉAL—ON DEMANDE OÙ EN SONT LES NÉGOCIATIONS AVEC LE MÉDIATEUR

M. Jacques Lavoie (Hochelaga): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant, étant donné que le ministre du Travail n'est pas à la Chambre.

Il y a quelque temps, j'avais posé une question au ministre du Travail sur la situation du port de Montréal relativement aux problèmes qui l'assaillent, notamment le départ éventuel de la Cast North America et les autres problèmes que cela comprend. Est-ce que le premier ministre suppléant peut dire à la Chambre si le ministre du Travail l'a informé des négociations avec le médiateur, et peut-il dire où en sont les négociations sur l'avenir du port de Montréal?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur le président, je remercie l'honorable député de l'intérêt qu'il porte au port de Montréal. Malheureusement,

Questions orales

je n'ai pu communiquer avec le ministre du Travail pour obtenir les renseignements nécessaires. Aussitôt que je verrai le ministre du Travail, je lui ferai part des instances de l'honorable député, et je suis certain qu'il lui fera énormément plaisir de répondre au député à son retour à la Chambre.

* * *

[Traduction]

TÉLÉGLOBE CANADA

LE REFUS OPPOSÉ À LA DEMANDE SYNDICALE DE RECOURS À L'ARBITRAGE

M. John A. Fraser (Vancouver-Sud): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Communications. Le jeudi 9 juin, mon collègue, le député d'Annapolis Valley, a posé certaines questions relatives au conflit ouvrier entre Teleglobe et le Syndicat canadien des travailleurs des télécommunications transmarines. Étant donné que le syndicat a demandé l'arbitrage pour régler ce conflit malheureux, le ministre peut-il nous dire pourquoi Teleglobe qui, si j'ai bien compris, relève directement du ministre, a refusé d'accepter?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre des Communications): Monsieur l'Orateur, je ne sais pas si le député a raison de dire que Teleglobe a refusé l'intervention d'un conciliateur. Le syndicat est venu hier à Ottawa et il a rencontré des membres de mon personnel et du ministère. Avant cela, il avait rencontré des fonctionnaires du ministère du Travail qui ont suggéré qu'on fasse appel à un conciliateur. Teleglobe n'a pas dit si elle acceptait, mais je ne suis pas sûre qu'elle ait refusé, comme l'a dit le député. Je vais me renseigner, mais je viens seulement d'être mise au courant de la réunion.

M. Fraser: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre pourrait-il éclaircir un point à la Chambre? D'après ce que je sais, le syndicat a demandé qu'il y ait arbitrage, et non pas conciliation. Le ministre pourrait-il confirmer ce qu'il en est et quelle a été la réponse de Teleglobe?

Mme Sauvé: Monsieur l'Orateur, d'après ce que je sais, il s'agirait de conciliation et non pas d'arbitrage. Mais je vais m'enquérir de la question.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PRÉSUMÉE UTILISATION DE L'AÉROPORT DE GANDER POUR LE TRANSPORT DE TROUPES CUBAINES EN ANGOLA

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de la Défense nationale.

Peut-il dire s'il a été personnellement consulté avant que son ministère permette aux autorités cubaines d'utiliser l'aéroport de Gander, à Terre-Neuve, afin de permettre aux troupes de Fidel Castro d'être transportées pour aller faire la guérilla communiste en Angola?